

Le Fonds de croissance autochtone *amasse 150 M\$ lors de sa première ronde de financement pour soutenir les entrepreneurs autochtones au Canada*

L'ANSAF, le Gouvernement du Canada, BDC et d'autres partenaires gouvernementaux élargissent l'accès au capital au moyen d'un fonds permanent et novateur, une première au Canada.

Ottawa, Ontario, 14 avril 2021, 6 h HNE

Sommaire

- Le Fonds de croissance autochtone (FCA) a terminé sa première clôture. Ce fonds, le plus récent et le plus important fonds d'impact social pour les Autochtones au Canada, sera sous la gestion de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF).
- Il permettra aux entrepreneurs autochtones de partout au Canada de recevoir le capital dont ils ont besoin pour démarrer ou développer leur entreprise par l'entremise de l'institution financière autochtone (IFA) qui les sert. Les IFA auront accès au FCA pour obtenir des capitaux, ce qui leur permettra de tirer parti d'une feuille de route de 30 ans en matière de prêts aux petites et moyennes entreprises dirigées par des Autochtones.
- Le modèle novateur de fonds permanent du FCA offrira aux investisseurs institutionnels et à impact social un vecteur d'investissement qui contribuera directement à la réconciliation économique.
- Les principaux investisseurs du fonds sont le gouvernement du Canada et la Banque de développement du Canada (BDC). D'autres engagements ont été pris par Exportation et développement Canada (EDC) et Financement agricole Canada (FAC).
- Le partenariat de BDC avec l'ANSAF a joué un rôle essentiel au succès du fonds, en menant à bien les négociations au nom du gouvernement fédéral et d'autres sociétés d'État investisseuses et en soutenant l'ANSAF au moyen de ressources supplémentaires.
- Le fonds sera opérationnel et les capitaux commenceront à être déployés auprès des IFA plus tard en 2021. Une fois entièrement utilisé, le fonds augmentera les prêts aux IFA de 75 millions de dollars par année pour atteindre environ 500 entreprises.

Fonds de croissance autochtone

Le Fonds de croissance autochtone (FCA) est un nouveau fonds d'investissement de 150 millions de dollars qui donnera accès à des capitaux que les petites et moyennes entreprises (PME) autochtones recherchent depuis longtemps et dont elles ne disposent pas. Les entrepreneurs autochtones de tous les secteurs, y compris les exportateurs émergents et les entreprises liées à l'alimentation et à l'agriculture, pourront accéder au fonds au moyen de prêts commerciaux offerts par un réseau d'institutions financières autochtones (IFA) partout au pays.

Les principaux investissements du FCA proviennent du gouvernement du Canada et de la Banque de développement du Canada (BDC), et d'autres engagements ont été pris par Exportation et développement Canada (EDC) et Financement agricole Canada (FAC). Ces investissements témoignent d'un engagement concret envers la réconciliation économique et constituent une étape cruciale sur la voie de la prospérité pour les peuples autochtones. Le modèle du fonds, qui a été structuré par l'ANSAF et BDC Capital, la division d'investissement de BDC, met en relation les investisseurs privés et des entreprises autochtones. La structure repose sur la capacité des IFA d'injecter des capitaux en fonction de leur compréhension unique des collectivités qu'elles servent et de leur lien avec celles-ci.

« Le Fonds de croissance autochtone illustre le travail accompli par l'ANSAF à titre d'organisation autochtone de premier plan au Canada. Ce fonds est le fruit de décennies d'efforts de promotion des intérêts des Autochtones par notre organisation et témoigne de la confiance qu'ont les investisseurs dans le travail inlassable que les institutions financières autochtones (IFA) effectuent pour soutenir le développement des entreprises autochtones », déclare Jean Vincent, président du conseil d'administration de l'ANSAF. « Nos entrepreneurs ont des besoins de capitaux de plus en plus grands et les IFA seront désormais en mesure d'y répondre. » Depuis son annonce dans le budget de 2019, l'ANSAF, en collaboration avec BDC et le gouvernement du Canada, a accordé la priorité à l'élaboration du Fonds de croissance autochtone.

« Nous sommes très heureux de voir le Fonds de croissance autochtone se concrétiser », ajoute Michael Denham, président et chef de la direction de BDC. « Les institutions financières autochtones (IFA) connaissent les entrepreneurs autochtones mieux que quiconque. Elles sont proches des communautés autochtones et comprennent leurs besoins. BDC travaille avec l'ANSAF pour soutenir, par l'intermédiaire de ces IFA, un nombre croissant d'entrepreneurs autochtones dans les collectivités urbaines et éloignées où il existe des besoins de financement. »

Contexte

Le développement économique des Autochtones est un aspect essentiel de la réconciliation au Canada. Depuis le début des années 1980, les programmes de prêts de développement offerts par les institutions financières autochtones (IFA) ont appuyé les communautés autochtones et leurs membres en créant des occasions au sein de celles-ci. Alors que le manque de capital est depuis longtemps l'obstacle le plus important pour les Autochtones qui cherchent à démarrer ou à développer leur entreprise, les programmes de prêts du réseau des IFA soutenus par l'ANSAF stimulent l'émergence de petites et moyennes entreprises (PME) dirigées par des Autochtones.

Qu'elles appartiennent à des communautés ou à des personnes, les PME dirigées par des Autochtones contribuent à l'autodétermination économique des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Ces PME, qui ne se limitent pas à la création d'emplois pour les Autochtones, sont au cœur du développement des collectivités. En fin de compte, elles promettent un meilleur avenir aux propriétaires d'entreprise et à leur famille, et elles créent un environnement motivant pour les autres membres de la communauté, qui bénéficient à la fois de leurs exemples et des biens et services qu'elles offrent. La plupart des entreprises prospères dirigées par des Autochtones sont mises sur pied par des entrepreneurs qui répondent aux besoins locaux. Ces entreprises contribuent également

à leur économie régionale et ont des répercussions positives sur l'ensemble du Canada.

« Le Fonds de croissance autochtone représente un moyen concret de créer des liens entre les communautés que nous servons et des partenaires d'investissement tels que BDC et d'autres organisations », indique Shannin Metatawabin, PDG de l'ANSAF. « Ce nouveau fonds répondra aux besoins toujours grandissants des entrepreneurs autochtones en matière de capitaux et permettra aux investisseurs de contribuer à leur façon à la réconciliation. »

Grâce au capital du Fonds de croissance pour les Autochtones, les IFA pourront continuer de soutenir les entreprises autochtones clientes dans leurs collectivités et répondre à la demande accumulée de prêts pour les nouvelles entreprises autochtones et celles qui prennent de l'expansion.

On s'attend à ce que les premières IFA reçoivent des capitaux du fonds plus tard en 2021, ce qui leur permettra d'offrir des prêts à un nombre croissant de grandes entreprises. Une fois entièrement utilisé, le fonds augmentera les prêts aux institutions financières autochtones de 75 millions de dollars par année pour atteindre environ 500 entreprises.

À propos de l'ANSAF et du Réseau des institutions financières autochtones

L'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) est l'organisme de coordination d'un réseau de plus de 50 institutions financières autochtones (IFA) partout au Canada. L'ANSAF a pour mandat de servir, de soutenir et de promouvoir le réseau des institutions financières autochtones.

Ces dernières sont des organismes financiers autonomes, contrôlés par des Autochtones et communautaires. Les IFA offrent des prêts de développement et du financement aux entrepreneurs métis, inuits et des Premières Nations dans toutes les provinces et tous les territoires.

Les IFA sont des moteurs clés de l'avancement économique des peuples autochtones et de la prospérité de leurs collectivités. Avec près de 50 000 prêts d'une valeur de près de 3 milliards de dollars consentis au cours des trois dernières décennies, le réseau des IFA continue de jouer un rôle essentiel en comblant les lacunes en matière de financement et en répondant aux besoins non comblés des entrepreneurs autochtones. Au-delà des prêts, les clients peuvent avoir accès à du soutien supplémentaire, comme des contributions non remboursables, des services-conseils en finances et en gestion ainsi que des services de démarrage/de suivi d'entreprise.

Chaque année, le réseau des IFA accorde de nouveaux prêts totalisant 125 millions de dollars, mais il est possible de prêter beaucoup plus. En 2020, le réseau a de nouveau démontré sa capacité à transférer rapidement des capitaux là où ils sont le plus nécessaires, dans le cadre de la réponse du gouvernement fédéral à la crise de la COVID-19.

À propos de BDC

BDC est la banque des entrepreneurs canadiens. Elle offre un accès à du financement ainsi que des services-conseils afin d'aider les entreprises canadiennes à croître et à réussir. BDC Capital, sa division d'investissement, propose une vaste gamme de solutions de capital et de financement personnalisé. Depuis plus de 75 ans, BDC a pour objectif de soutenir les entrepreneurs de tous les secteurs et à toutes

les étapes de leur croissance. Pour en savoir davantage et pour consulter gratuitement plus de 1 000 outils, articles et histoires d'entrepreneurs, visitez bdc.ca.

Citations additionnelles

« En investissant dans le Fonds de croissance autochtone, le gouvernement contribue à réduire l'écart entre les entreprises autochtones et non autochtones. Il veille ainsi à assurer une meilleure équité économique et il fait progresser l'important travail de réconciliation, au profit des peuples autochtones et de tout le Canada. L'investissement réalisé aujourd'hui s'inscrit dans nos efforts constants visant à soutenir les peuples autochtones d'ici, sur les plans du logement, de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, de la santé, de la santé mentale, de l'infrastructure et bien plus encore. »

- L'honorable Mary Ng, ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international

« Le Fonds de croissance autochtone est un excellent exemple de collaboration entre les entreprises, le gouvernement et les partenaires autochtones pour renforcer l'économie autochtone et créer des emplois. Ce fonds jouera un rôle crucial en facilitant l'accès aux capitaux pour les entrepreneurs autochtones. Je suis très heureux que le programme d'entrepreneuriat autochtone de SAC joue un rôle important en soutenant les entrepreneurs autochtones et le réseau des institutions financières autochtones lorsqu'ils accèdent au fonds. »

- L'honorable Marc Miller, ministre des Services aux Autochtones

« Un nombre croissant de personnes et de communautés autochtones participent de plus en plus aux différentes formes d'agriculture et de transformation alimentaire, ce qui représente une renaissance des débuts de l'innovation qui a façonné l'agriculture moderne. La contribution financière de Financement agricole Canada au Fonds de croissance autochtone aidera les entrepreneurs et les communautés autochtones à accéder aux capitaux nécessaires pour se développer et réussir dans l'une des industries les plus dynamiques au Canada. »

- L'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

« EDC est ravie de participer au Fonds de croissance autochtone et croit fermement que cette collaboration aura un impact positif auprès des institutions financières autochtones et de leurs clients commerciaux autochtones. Nous sommes d'avis que le Fonds permettra aux entreprises de se prévaloir d'un capital accru et qu'il encouragera la croissance soutenue à long terme d'entreprises et d'exportateurs autochtones. Nous avons hâte de travailler avec l'ANSAF, les institutions financières autochtones et d'autres partenaires du Fonds de croissance autochtone afin de nous attaquer aux défis liés au financement et au crédit auxquels font face de nombreux commerces et entrepreneurs autochtones. »

- Mairead Lavery, présidente et chef de la direction, Exportation et développement Canada

Personnes-ressources

André Jetté

Association nationale des sociétés autochtones
de financement (ANSAF)
613-688-0894 (ext. 506)
ajette@nacca.ca

Flavie Côté

Conseillère principale, Communications externes
Banque de développement du Canada
514 496-7146
mediainfo@bdc.ca